

Marie-Noëlle CREPY : « La main, c'est la localisation du corps qui est la plus exposée aux produits dans la vie professionnelle et dans la vie courante. »

Marie-Noëlle Crépy, praticien hospitalier, dermatologue, allergologue, spécialiste de pathologie professionnelle, dans le service de pathologie professionnelle et environnementale de l'hôpital Hôtel-Dieu, et dans le service de dermatologie de l'hôpital Cochin à Paris, parle de la façon dont elle prend en charge les dermatoses professionnelles. Elle insiste sur les difficultés diagnostiques liées au manque d'information sur la composition chimique des produits et sur le bon usage des gants de travail.



Comment avez-vous eu l'idée de vous spécialiser en dermatologie professionnelle ?

Marie-Noëlle Crépy. J'ai commencé par un internat en médecine du travail, puis je me suis inscrite en dermatologie. C'est après être devenue chef de clinique en dermatologie à l'Hôpital Cochin en 1989 que j'ai décidé de réunir les compétences en dermatologie et en médecine du travail. Je me suis alors orientée vers la dermatologie professionnelle. Ensuite j'ai validé une troisième spécialité en allergologie, et j'ai passé le concours de praticien hospitalier en dermatologie. Mon poste est partagé entre le service de pathologie professionnelle et environnementale de l'Hôpital Hôtel-Dieu, et le service de dermatologie de l'Hôpital Cochin à Paris, ce qui est une grande complémentarité. Je suis vraiment passionnée par la dermatologie professionnelle pour de multiples raisons. D'une part, c'est une discipline qui reste très clinique : analyse dermatologique précise des lésions cutanées, interrogatoire minutieux et détaillé, diagnostic différentiel essentiel. L'intérêt de notre prise en charge est double, guérir de sa maladie et garder son travail. C'est aussi une activité médicale transversale qui touche trois spécialités : la dermatologie, l'allergologie, et la médecine du travail. De plus, c'est une spécialité d'ouverture au milieu non médical, on travaille en équipe. Il faut être ouvert sur les autres, les médecins d'autres spécialités, mais aussi les chimistes, et les fabricants, qui ont le savoir-faire technique.

Ce que j'aime également beaucoup, c'est la découverte de nouveaux métiers qui ont des savoir-faire incroyables ! J'ai besoin de comprendre ce qu'ils font, les produits qu'ils manipulent et dans quelles conditions ils les utilisent, pour orienter les tests allergologiques. Les métiers sont innombrables.

C'est vraiment très intéressant de « plonger un peu » dans leur univers professionnel spécifique. J'apprécie également les échanges avec les fabricants coopérants, notamment dans le domaine des gants de protection. Certains sont intéressés par nos avis médicaux sur les principaux allergènes et cherchent des nouveaux procédés de fabrication. Par exemple, j'ai eu la chance de pouvoir visiter une usine de fabrication de gants médicaux très innovante en Autriche, avec un procédé de photoréticulation sans accélérateurs de vulcanisation.

Pourquoi vous être intéressée à la chimie ?

MNC. A partir de 1998, l'INRS m'a demandé de rédiger des fiches de dermato-allergologie professionnelle. Cette activité, qui est menée en lien avec les spécialistes de l'INRS, a été et est toujours extrêmement enrichissante pour moi. Elle me permet d'être en contact étroit et régulier avec des chimistes, des médecins du travail, des épidémiologistes, des juristes, tout un panel de spécialistes. Les chimistes relisent mes fiches, apportant toute leur expertise au niveau des produits, des noms et réactions chimiques ; ils m'ont beaucoup aidé à me familiariser avec ces termes et à augmenter mes connaissances sur la « dermato-chimie ».

La dangerosité des produits n'est pas connue des professionnels ?

MNC. L'un des défis majeurs de notre spécialité est la découverte de nouveaux allergènes. Je crois qu'il faut être très curieux pour aimer la dermatologie professionnelle et se dire « tout est possible ». Si habituellement telle catégorie de produits n'est pas connue pour contenir des sensibilisants, cela peut changer. Effectivement, l'industrie innove constamment, avec de nouveaux matériaux, en changeant de procédés de fabrication, et des milliers de molécules sont mises sur le marché dans le secteur industriel chaque année, avec des allergènes potentiels. On est donc toujours en éveil, on ne peut pas s'endormir. Tous les jours sont différents.

Cependant, nous avons toujours un métronome de retard sur l'identification des nouveaux allergènes, car de fait, quand nous les rencontrons, ils sont déjà mis sur le marché et nous l'ignorons. Dans de nombreux cas, nous n'arrivons pas à avoir d'information sur la composition auprès des fabricants. C'est un des plus grands écueils de la dermatologie professionnelle : notre manque d'information sur la composition des produits, surtout les produits finis. Je rêve qu'on puisse travailler plus étroitement avec les chimistes pour faire des analyses de produits.

Qui peut vous aider dans cette tâche de repérage et d'identification des produits ?

MNC. Les chercheurs de l'INRS sont excellents et nous aident souvent. Mais ils sont très sollicités aussi par d'autres thématiques : risque cancérigène, produits CMR, risque respiratoire etc. Nous aurions besoin d'un partenariat plus important avec eux et de plus de moyens financiers sur la thématique de la dermatologie professionnelle. Le règlement Reach a fait progresser les connaissances sur la composition des produits liquides, mais pas sur les produits solides. Prenons les gants, par exemple, il n'est pas obligatoire de mentionner leur composition, donc nous ne savons pas quelles sont les substances potentiellement allergisantes qui leur sont incorporées. Cette remarque est valable aussi pour les textiles, les chaussures de sécurité, les objets en plastique... qui peuvent provoquer des eczéma de contact. On va à l'aveugle. C'est problématique... Une amélioration de l'étiquetage, surtout pour les produits finis, est vraiment souhaitable.

Les gants ne sont-ils pas pourtant conçus pour protéger les mains ?

MNC. La question des gants est compliquée. La main, c'est la localisation du corps qui est la plus exposée aux produits dans la vie professionnelle et dans la vie courante. Porter un gant ne veut pas

dire forcément être correctement protégé. Les gants en eux-mêmes peuvent entraîner de l'allergie. Par ailleurs, s'ils ne sont pas appropriés, ou trop souvent réutilisés, contaminés, dégradés, ils laissent pénétrer les substances chimiques dangereuses. Il n'existe pas de gant universel qui protège contre tous les produits. En situation professionnelle, les travailleurs vont utiliser de multiples produits différents qui peuvent interférer avec le gant, le dégrader et le rendre perméable. Une fois que le gant est dégradé par un solvant, par exemple, il devient perméable à tout. Pire encore, parfois il n'existe pas sur le marché de gant capable de protéger efficacement le travailleur tout en étant compatible avec la dextérité exigée. Prenons le cas des prothésistes ongulaires, ces professionnels utilisent des gants très fins, jetables, pour une pose de faux ongles qui va durer 45 minutes, alors que tous les gants jetables laissent pénétrer les acrylates et méthacrylates en moins de 4 minutes... Pour le moment, aucun gant fin et moulant la main ne les protège.

La démarche du choix du gant est essentielle. Elle me prend beaucoup de temps en consultation. Je demande à mes patients de me ramener les gants qu'ils utilisent, et très souvent je constate que les gants qu'ils portent sont détériorés, contaminés par les produits professionnels, les poussières de ciment à l'intérieur, les huiles de coupe séchées, les matières abrasives etc.

Comment avancer sur ce sujet en santé-travail ?

MNC. La coordination avec les médecins du travail, les allergologues et les dermatologues me paraît essentielle. J'encourage les jeunes médecins du travail et les dermatologues à se former en allergologie, c'est une discipline prometteuse. Depuis quelques années de nouvelles thérapeutiques sont apparues pour traiter l'eczéma. Leur place est à définir dans la stratégie de prise en charge d'un eczéma provoqué et/ou aggravé au travail.

J'encourage également le développement et la participation aux réseaux européens, pour mettre en commun nos savoirs et progresser plus efficacement.

La dermato-allergologie vous intéresse ? Participez au 45^e cours du Gerda qui sera organisé à Lille les 03 et 04 octobre 2024 : programme et inscription sur le site dédié gerda2024.com